

CHANTIER PARTICIPATIF AU RESTAURANT SCOLAIRE



Réunion sobriété énergétique

Samedi 26 Novembre
10h30, salle du Conseil



Groupe de travail "Aménagements extérieurs"

Répondez au questionnaire !





Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

SOMMAIRE

- 3 Vie municipale
- 5 Urbanisme
- 6 Enfance et jeunesse
- 7 Mobilité, Énergie et recyclage
- 10 Vie sociale
- 10 Vie économique
- 11 Intercommunalité
- 13 Vie associative
- 16 Culture

Prochain numéro :

Janvier 2023

Date limite du dépôt des articles :

5 décembre 2022

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Conception, réalisation :

Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60
- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37
- **Cabinet Infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loic Fabien 06 37 32 11 34
- **Kiné-Ostéopathe** : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63
- **Kiné** : Romain Aujeac- 02 99 04 43 63
- **Ostéopathe** : William Besnard- 07 89 22 64 88
- **Cabinet paramédical** : 11 place de l'Eglise
 - Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute) 06 78 66 03 22
 - Meriadeg Le Bouffant (psychologue)- 07 68 63 75 58
 - Morgane Le Gall (coach professionnelle)- 06 45 87 79 91
 - Emmanuel Crocq (hypnothérapeute) - 07 55 61 19 78
 - Nadine Hallégouet (sophrologue)- 06 68 59 26 30
- **Orthophoniste** : Laure Chanu, 06 16 43 19 65

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschaux** : 02 99 62 77 60
- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel
Contact : 06.82.72.21.37
- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86
- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87
- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88
- **Espace jeunes** : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h- 02 99 62 93 84
- **Accueil des P'tits pré ados** : mercredis de 9h à 12h
- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.
- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18
- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable
- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06
- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15
- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22
- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45
- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20
- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13
- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71
- **S.O.S. Femmes battues** : 3919
- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21
- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07
- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119
- **Sida info service** : 0 800 84 08 00
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35)** : 02 99 30 80 89
- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / **G.D.F.** : 0 810 433 035
- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00



MORGANE MADIOT
MAIRE DE SAINT-ARMEL

Mesdames, Messieurs,

Ce dernier été avec ses canicules à répétition, ses épisodes de sécheresse, ses incendies, ses inondations, la baisse de production des matières premières, notamment alimentaire, a permis à chacun de se rendre compte que le réchauffement climatique ne constituait plus un risque hypothétique et lointain, mais était déjà bien présent. Ces premiers épisodes ne sont malheureusement que les prémices de ce qui s'annonce pour les années à venir.

Par ailleurs, la guerre en Ukraine, les tensions internationales, la diminution de la production énergétique, les premières ruptures sur certaines matières premières et l'envolée des prix boule-

versent notre façon de vivre et d'envisager l'avenir.

Au niveau de la commune, à partir de 2023, le tarif du gaz sera multiplié par 2,4, celui de l'électricité par 2,6, car le bouclier tarifaire ne s'applique pas aux collectivités même si un vœu a été émis en ce sens lors de la dernière séance du Conseil Municipal.

L'approvisionnement pour la cantine et pour la quasi-totalité de nos achats subit également une hausse à la hauteur de l'envolée des énergies.

Dans ce contexte difficile, la commune se doit de prendre des mesures de sobriété.

Une réunion de travail avec habitants et associations se tiendra samedi 26

novembre pour définir un plan de sobriété. Nous ne doutons pas que vous comprendrez la situation induisant une nécessaire baisse de confort. Ces mesures iront dans le bon sens pour notre planète et permettront, je l'espère, d'éviter une hausse des taxes communales.

Néanmoins, nous pouvons nous réjouir sur le plan de la Covid, d'un retour à une situation presque normale dans notre quotidien, pour le fonctionnement des associations et de tous les lieux de culture et de convivialité.

Nous vous convions donc aux premiers vœux de nouvelle année de l'équipe municipale en janvier 2023, le **14 janvier à 11h à l'Espace Arzhel.**

Retour de la Préfecture

Au mois d'avril, Madame Maigret a signalé à la Préfecture des faits qui lui semblaient irréguliers dans le fonctionnement de la Mairie. Sur onze faits signalés, deux ont retenu l'attention de la Préfecture :

- L'absence de mise en place d'une redevance pour occupation du domaine public par des commerces ambulants. Ce point va être régularisé.
- Le non-respect du nouveau règlement intérieur du fait d'un défaut de publication sur le site internet de l'ordre du jour du 24 février 2022. Effectivement, nous reconnaissons qu'il y a eu un oubli, et nous serons vigilants à l'avenir sur ce point. Les neuf autres points n'ont appelé aucune observation de la part de la Préfecture.

La Fontaine

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer ou de jeter dans la Fontaine, située chemin de la Fontaine, des déchets, des bouteilles...
Avis aux pêcheurs : la fontaine ne contient pas de poissons. Il est donc inutile de déplier les gaules au risque de pêcher une amende !

SERVICES MUNICIPAUX

Création d'un nouveau poste et arrivée de deux alternants



WILLIAM-KANE BOUCHIBANE

Armélien depuis toujours, William-Kane, 25 ans, est animateur. Il travaille à l'Accueil de Loisirs de la commune depuis octobre 2021 et intervient en périscolaire depuis cette année. Il est spécialisé dans les activités sportives et théâtrales. De nouvelles fonctions lui incombent puisqu'il est dorénavant directeur adjoint au centre de loisirs et responsable du Projet Educatif.



CHLOÉ LE COUSTER

Depuis début octobre, Chloé poursuit ses études en alternance au service communication. Après l'obtention de son Bac, elle a poursuivi avec un bachelor "Communication et stratégie digitale" en apprentissage. Vantant les mérites de l'alternance, elle a souhaité poursuivre son cursus en préparant un Master sur deux ans. Son intégration s'est très bien passée et ses connaissances sont fortement appréciées.



BENJAMIN LEGOUX

C'est tout récemment que Benjamin a rejoint les services de la Mairie. Après avoir obtenu une licence "Information et communication", Benjamin a souhaité poursuivre ses études par une licence professionnelle "Métiers des administrations et des collectivités territoriales". Intéressé par les ressources humaines, c'est avec aisance qu'il a intégré ce service. Il y découvrira des missions variées et enrichissantes durant toute son année d'apprentissage.

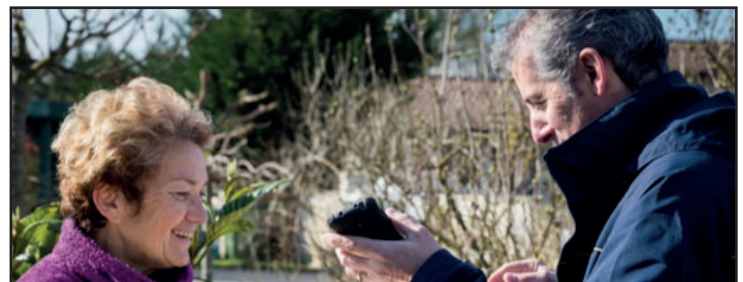


L'équipe en action la 1^{ère} matinée du chantier

TRAVAUX DE PEINTURE DANS LA CANTINE

La Mairie a lancé un appel aux parents d'élèves pour participer à un chantier peinture à la cantine. Après une préparation des murs en amont par les agents du service technique, une quinzaine de parents s'est relayée durant deux week-ends. Grâce à eux, le plus gros du travail est fait.

Les élus remercient chaleureusement messieurs et mesdames : Benrejda, Bouvet-Texier, Caillard, Donnet, Leroux, Menuet, Pichon, Poilvert, Radoul et Roncin pour leur aide et leur bonne humeur. Un remerciement particulier à Mme Bosse et à la famille Gauthier-Giboire qui sont venus sur plusieurs créneaux, ainsi qu'à nos chefs de chantier Madame Genty et Messieurs Jumel et Le Coadou.



Information clientèle Du nouveau sur votre tournée

Le métier de facteur évolue.

En plus d'assurer sa mission de service public : distribuer le courrier 6j/7 sur l'ensemble du territoire, le facteur développe aussi de nouveaux services de proximité.

Pour répondre à cette évolution et nous adapter au mieux à notre environnement, le circuit de distribution du courrier et des colis sur votre commune est repensé à partir du **04 octobre 2022**

Je vous informe que votre facteur est susceptible de changer et qu'il peut être amené à distribuer votre courrier et vos colis plus tôt ou plus tard dans la journée.

Sur simple demande à votre facteur, vous pourrez toujours commander vos produits et services La Poste (timbres, enveloppes prêt à poster courrier et colis, Veuillez sur mes parents, Ardoiz...).

Il est votre interlocuteur privilégié, n'hésitez pas à le solliciter !

Didier VALETTE
Directeur de votre Établissement





MOBILIER URBAIN, VÉGÉTALISATION... COMMENT RENDRE SAINT-ARMEL PLUS BELLE

Dans le cadre de l'aménagement urbain engagé par la Municipalité, des groupes de travail se dérouleront le samedi 3 décembre et le mercredi 7 décembre 2022.

L'objectif : poursuivre et approfondir la réflexion sur le devenir de la commune.



Inscriptions possible via le questionnaire ou le QR code

Lors de la création de la ZAC des Boschaux, un grand espace vert, que vous avez choisi d'appeler "Coulée douce", sera bientôt rétrocédé à la commune. Les élus s'interrogent sur l'utilisation de ce grand espace et sur son entretien.

Quels usages souhaitez-vous faire de ce lieu : le laisser à l'état sauvage, l'équiper avec du mobilier, des jeux, y créer des jardins, laisser des espaces gérés par les habitants ?

De nombreuses possibilités s'offrent à nous, dans le respect du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui encadre cette zone, dans une perspective de développement durable, respectueux de l'environnement et dans les limites budgétaires communales.

Se questionner sur cet espace, c'est aussi se ré-interroger sur l'usage des autres espaces extérieurs.

Est-il préférable de mettre tel aménagement près de la salle de sports ou dans la coulée douce ? Crée-t-on une nouvelle aire de jeux ou renforce-t-on celle existante rue des Violettes ? Autant de questions pour se projeter dans l'avenir.

Vous trouverez, joint à ce journal, un sondage vous invitant à donner votre avis sur les équipements et les aménagements que vous souhaiteriez à Saint-Armel. Vous pouvez également y répondre en scannant le QR code ci-contre **avant le 20 novembre 2022**.

Un groupe de travail, composé à la fois d'habitants volontaires et d'habitants, tirés au sort, sera convié pour analyser les retours et se

déplacer sur les différents sites le **samedi 3 décembre** à 14h30 dans la perspective de définir un plan d'aménagement des espaces à destination communale le **mercredi 7 décembre** à 19h30.

Les aménagements des espaces qui relèvent davantage de la vie de quartier seront traités dans une seconde phase par quartier.

Ci-dessous, un plan avec les espaces extérieurs communaux aménageables.



ZAC des Boschaux

Les travaux de finition de la tranche 1 viennent de s'achever avec quelques semaines de retard par rapport à ce qui avait été annoncé. Le plan de circulation laisse la part belle au chemin bordé de chênes. Rappelons que le passage entre les rues Marie Curie et Salvador Dali ne sera autorisé que pour les véhicules de secours et les véhicules de répurgation. Il en sera de même pour le passage à travers l'allée piétonne bordée de chênes pour les rues Charles Aznavour et Maurice Ravel, d'une part, et Paul Verlaine et Maurice Ravel, d'autre part.

Dans la tranche centre bourg, les travaux se poursuivent. Les travaux en cours permettront de viabiliser sept lots libres et le lot qui accueillera la résidence Obely. Viabilis pourra alors céder à la SA HLM Les Foyers le terrain d'assiette de cette résidence pour laquelle le démarrage des travaux pourrait avoir lieu au 2^{ème} trimestre 2023.

Par ailleurs, le devenir de l'ensemble des bâtiments constitués de l'ancienne poste, du bar, de la graineterie et de la boucherie interroge tout un chacun. La société Archipel Habitat a retenu une équipe de maîtrise d'oeuvre pour étudier la réhabilitation de cet ensemble stratégique. Les résultats de l'étude de faisabilité sont attendus pour le début du printemps. De nombreuses questions se posent.

Ensuite les travaux de viabilisation concerneront la tranche au sud de la ZAC. Vingt-trois lots supplémentaires compléteront l'offre de logements sur la commune.

La Minoterie

Dans cette opération, il est prévu l'édification d'un immeuble collectif de 16 logements et la réhabilitation du bâtiment en brique en bordure de la rue de la Mairie. Les travaux de construction commencent en novembre avec le terrassement. En décembre, aura lieu le désamiantage et de janvier à juillet le gros oeuvre. Un arrêté sera fait pour bloquer l'accès au lotissement de la Minoterie le temps des travaux, ce qui permettra aux camions de stationner et de manœuvrer sur l'entrée du lotissement, en sens unique, plutôt que sur la rue de la Mairie.

Travaux de liaison douce

Rennes Métropole réalise une liaison douce sécurisée entre Bourgbarré et Vern-sur-Seiche en passant par Saint-Armel. Elle s'inscrit dans l'objectif métropolitain de déploiement du vélo. La partie entre Bourgbarré et Saint-Armel est opérationnelle depuis juillet.

Concernant la partie Saint-Armel (gare) et Vern-sur-Seiche (Vaugon) les travaux de sécurisation entre la déchetterie et Vaugon viennent de s'achever. Cette liaison franchit le pont de Vaugon et induit un rétrécissement de la chaussée circulée par les usagers motorisés. Une signalisation adéquate accompagne les usagers. La liaison douce permettra aux usagers piétons et vélos de cheminer et de rouler en toute sécurité entre Saint-Armel et Vern.

Ombrières à l'Arzhel

Commencés en juillet avec les terrassements et les semelles d'ancrage de la structure, les travaux ont repris mi-octobre pour la mise en place de la structure métallique et l'installation des panneaux photovoltaïques.

ACTUALITÉS

CABINET INFIRMIÈRES - VACCINATION

Des permanences anti-grippale au cabinet situé 1 chemin de la Ry auront lieu du **3 novembre au 1^{er} décembre 2022, tous les lundis et jeudis de 10h à 10h30.**

Les permanences au cabinet les mercredis et samedis de 8h15 à 8h45 sont maintenues.

NOUVEAU CABINET D'ORTHOPHONISTE

Laura Chanu, orthophoniste diplômée depuis 2012, s'installe dans le cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie de Romain Aujeac et Alan Saldana.

"C'est après diverses expériences en libéral et salariat, que j'ai eu envie de créer mon cabinet pour exercer ma profession. Je propose une rééducation essentiellement d'enfants et d'adolescents orientée vers les troubles de l'oralité alimentaire (difficultés pour manger des morceaux, expérience d'une sonde nasogastrique ou gastrostomie, prématurité, sélectivité alimentaire, sensorialité), sur les troubles de la déglutition et de la rééducation linguale, ou encore l'accompagnement parental des tout-petits sur le développement du langage et de l'articulation, sur le domaine logico-mathématique qui est souvent lien avec le développement de la lecture et de l'orthographe.

Je consulte du lundi au vendredi au cabinet 3 ter rue de la Mairie à Saint Armel".



CONTACT

laurachanu.orthophonie@gmail.com

06 16 43 19 65

SAINT-ARMEL, PLUS DE BUS L'APRÈS-MIDI !

Avec l'arrivée du nouveau métro et du nouveau réseau, c'est toute la métropole qui en profite.

Concrètement qu'est-ce qui change ?

Chaque jour, 30 allers-retours entre Saint-Armel et Rennes, La Poterie.

▸ Un bus toutes les 15 minutes en moyenne en heures de pointe.

▸ Un bus toutes les 30 minutes en heures creuses l'après-midi.

▸ Le dimanche, la ligne 62 dessert Saint-Armel de 11h00 à 20h50 et propose 2 allers-retours supplémentaires.



Toutes les infos sur :

<https://www.star2022.fr/nouveautes>

ÉCOLE DES BOSCHAUX



 EN SORTIE

UNE EXPOSITION RENVERSANTE

Les élèves de la classe de CP se sont rendus au centre culturel "Le Volume" à Vern-sur-Seiche pour voir l'exposition "Renversante" de Noémie Chauvet.

En se déplaçant dans la salle, les œuvres se transforment en permettant de les voir sous plusieurs points de vue.



ACCUEIL DE LOISIRS

 RETOUR SUR

LES VACANCES D'ÉTÉ



La fréquentation de l'Accueil de Loisirs a été importante cet été. Les enfants ont pu profiter de conditions météo favorables. Même si elles ont, parfois, été excessives et ont entraîné l'annulation d'activités. En effet, les grands n'ont pas pu aller faire de l'équitation, comme prévu.

Cependant, nous avons pu les emmener en Brocéliande pour une balade contée dans le bois, au frais. La visite de Terra Botanica, le parc du végétal, a permis la découverte et la poursuite de la sensibilisation à l'environnement. Les grands ont également pu pratiquer un après-midi de kayak sous le soleil.

Au Clos Muret, les enfants ont traversé l'été avec une journée pirates et son inévitable chasse aux trésors, une journée à l'Arzhel, ponctuée de jeux divers et variés. Ils ont également pu concevoir des jeux de société dessinés dans la cour ou fabriqués pour y jouer ensemble.

Encore un été plein de surprises, de découvertes et de moments partagés !

Un séjour a permis à 19 enfants de partir à l'aventure !

Il a eu lieu du 18 au 22 juillet dans le cadre magnifique de l'Île aux Pies. Les enfants ont pu s'adonner à la course d'orientation, à la sabbacane et au kayak en soirée.

Ils ont également préparé leur repas, fait la vaisselle, profité des soirées en participant à des veillées (même une boum maquillée).

Ils sont revenus fatigués, la tête pleine de souvenirs et de savoirs-faire nouveaux.

Peut-être même font-ils désormais la cuisine et la vaisselle à la maison !

Les vacances de Toussaint sont déjà là !

L'automne s'est installé, les feuilles tombent et les citrouilles sont à cueillir. Les enfants ont commencé par décorer le Centre. Les locaux se sont parés de noir et d'orange et de citrouilles. Les enfants et l'équipe remercient Mme Goubet pour leur en avoir donné.

Ils ont façonné plein de petits monstres différents qui ont investi les lieux et, certains même, peut-être leurs chambres ! En papier, en carton, en peinture, il y en a eu pour tous les goûts. Un spectacle, dans le cadre du festival Marmaille a émerveillé petits et grands.

Nous leur avons également proposé des activités sensorielles, la réalisation de tableaux d'automne, des jeux de coopération mais aussi sportifs. Il y a eu une journée déguisée, pyjama ou survêt, au choix !

ON EN PARLE

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE SAINT-ARMEL S'ENGAGE

Le plan de sobriété énergétique a été annoncé le 6 octobre par le gouvernement. Son objectif : une réduction de 10 % de la consommation d'énergie d'ici 2024. Avec la hausse des prix de l'énergie, quel sera l'impact à Saint-Armel pour la commune et ses habitants ? Pour répondre à cette question et trouver des solutions ensemble, rendez-vous le samedi 26 novembre 2022.

RENDEZ-VOUS



Samedi 26 novembre 2022
10h30
Salle du Conseil Municipal

POUR VOTRE COLLECTIVITÉ



Saint-Armel est au-dessus des critères des tarifs réglementés (critère d'emplois : Saint-Armel emploie plus de 10 personnes). Elle ne bénéficie donc d'aucun bouclier tarifaire.

Afin de négocier au mieux les tarifs de gaz et d'électricité, la commune passe depuis des années par un groupement d'achat orchestré par le Syndicat d'Énergies de l'Ille-et-Vilaine (SDE 35).

Malgré ces achats groupés, les collectivités ont vu leurs tarifs augmenter et cela conduit à une hausse des factures énergétiques des membres du groupement qui vont être multipliées par 2,4 pour le gaz et par 2,6 pour l'électricité.

Ces hausses, même avec d'importants efforts de sobriété énergétique, ne pourront être absorbées par le budget des collectivités sans de graves conséquences voir des fermetures de services publics.

Pour Saint-Armel, sans plan de sobriété, le budget de fourniture d'énergie passerait d'environ 65 000 € (facture 2021, chiffres 2022 non encore disponibles) à environ 165 000 €, soit une hausse d'environ 100 000 €. C'est une estimation mais c'est également sans compter une hausse des participations aux divers syndicats communaux répercutant leurs propres hausses de charges (piscine de la Conterrie et École de musique et de danse du SUET).

Au conseil municipal du 6 octobre 2022, sous l'impulsion du SDE 35 et comme d'autres collectivités, l'équipe municipale a voté un vœu pour un bouclier tarifaire au bénéfice des collectivités qui sera transmis au gouvernement.

Pour contenir cette forte hausse de charge pour la commune, nous allons devoir mettre en place au plus vite et à tout le moins au 1^{er} janvier 2023 un plan de sobriété sur la consommation d'énergies de nos bâtiments communaux et éclairage.

Nous souhaitons élaborer ce plan en concertation avec les habitants et les associations de Saint-Armel.

Pour se faire nous vous proposons une réunion d'échange et de travail le **samedi 26 novembre à 10h30 salle du Conseil Municipal.**

Nous vous montrerons les plans et bonnes idées échangés avec les autres collectivités d'Ille-et-Vilaine et nous sommes preneurs de toutes vos idées. C'est tous ensemble que nous pourrions préserver nos ressources !



x 2,54 %

La facture d'énergie
est estimée à 165 000 €
soit une hausse de 100 000 €.

En complément de cet article, nous renvoyons les lecteurs vers le [site du gouvernement](#) en date du 6 octobre sur les éco-gestes du plan de sobriété national.

POUR LES CITOYENS

Le bouclier tarifaire, déjà prolongé jusqu'en décembre 2022 pour le gaz, et jusqu'au 1er février 2023 pour l'électricité, sera reconduit en 2023.

C'est ce qu'a annoncé le gouvernement le 14 septembre 2022 dans sa conférence sur la situation énergétique. L'objectif est de palier la forte hausse attendue sur les prix de l'énergie auprès des ménages et des petites entreprises.

Alors que la crise énergétique laisse envisager de fortes augmentations sur les prix du gaz et de l'électricité cet hiver, le gouvernement vient d'annoncer la prolongation et les nouvelles dispositions du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie. La hausse des tarifs de gaz et d'électricité sera limitée à 15 %. La limitation est supérieure à celle de 2022 (qui était de 4 %) mais elle concerne "tous les ménages, les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et les plus petites communes".

Cette mesure implique :

- une augmentation moyenne des factures de l'ordre de 25 € par mois pour les ménages qui se chauffent au gaz. L'augmentation serait d'environ 200 € par mois sans bouclier tarifaire ;
- une augmentation moyenne de l'ordre de 20 € par mois pour les ménages se chauffant à l'électricité, au lieu de 180 € sans bouclier tarifaire.

Il n'y aura pas de rattrapage annoncé en 2024 à supporter par les ménages, le manque à gagner pour les énergéticiens devant être pris en charge par l'État.

Par ailleurs, une aide pouvant aller jusqu'à 200 € est également prévue pour les Français se chauffant au fioul ou au bois.

VÉRIFIEZ SUR VOTRE FACTURE QUE LE BOUCLIER EST BIEN RESPECTÉ PAR VOTRE FOURNISSEUR D'ÉNERGIE

Il faut déjà relire son contrat : comme le stipule le Médiateur national de l'énergie : *"Le bouclier tarifaire protège les seuls consommateurs ayant un contrat au tarif réglementé ou dont le prix est indexé sur ce tarif réglementé. En revanche, les consommateurs ayant un contrat à prix indexé sur les marchés de gros de l'énergie ne sont pas protégés par le bouclier tarifaire."*

Si vous n'êtes pas satisfait de votre fournisseur, vous pouvez changer à tout moment. (Cf. notre article dans l'Écho en 2021).



Nous vous conseillons de comparer les offres sur le site du Médiateur : <https://www.energie-mediateur.fr/>

Les chèques énergie, une tarification sociale

Il s'agit d'une aide au paiement des dépenses d'énergie, quelle que soit l'énergie de chauffage utilisée.

Ce dispositif remplace les tarifs sociaux qui ont été supprimés en 2018. Près de 5,8 millions de ménages sont bénéficiaires du chèque énergie.

- Les chèques énergies 2022 ont été distribués en avril 2022.
- Le 8 novembre 2022 un chèque Fioul : envoi automatique du chèque d'ici fin novembre pour les ménages qui ont déjà utilisé un chèque énergie pour payer une facture de fioul par le passé. Les autres ménages éligibles pourront faire leur demande sur un guichet en ligne dédié qui sera ouvert à compter du 8 novembre. Il suffira de transmettre une facture de fioul pour percevoir l'aide le mois suivant.
- Fin 2022, un chèque énergie exceptionnel sera versé à 12 millions de bénéficiaires selon l'annonce faite par Elisabeth Borne mercredi 14 septembre dans le cadre d'un point presse consacré à la crise de l'énergie. Les conditions ne sont pas encore formellement précisées mais les bénéficiaires devraient être globalement les mêmes que

■ ■ ■ Mobilité, Énergie et Recyclage

pour le chèque énergie habituel versé au printemps 2022.

- Au printemps 2023, les chèques énergies seront envoyés.

Il n'y a aucune démarche à effectuer. Le chèque énergie est envoyé automatiquement, chaque année, au printemps.

Le chèque énergie permet d'effectuer le paiement d'une facture d'énergie du logement (électricité, gaz naturel, gaz en citerne, fioul, bois...) ou d'une redevance en logement-foyer conventionné APL.

Pour toutes questions ou réclamations concernant ce dispositif chèque énergie, vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches relatives au chèque énergie en ligne au sein de votre espace bénéficiaire particulier :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/connexion>



<< 5

GESTES CLÉS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

- Régler son chauffage à 19°C maximum.
- Régler son chauffe-eau à 55°C et rester moins longtemps sous la douche.
- Éteindre tous ses appareils en marche ou en veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Décaler l'utilisation de ses appareils électriques en dehors des périodes de pointe (8h-13h/18h-20h).
- Installer un thermostat programmable.

>>

VÉLO

bonus écologique et prime à la conversion augmentés jusqu'à la fin de l'année



Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement accentue son soutien à l'achat de cycles mécaniques et électriques. Un décret publié le 13 août prévoit de nouvelles aides qui seront en vigueur du 15 août au 31 décembre 2022.

RENFORCEMENT DU BONUS ÉCOLOGIQUE

Le bonus écologique pour l'acquisition d'un vélo neuf atteint ainsi désormais jusqu'à 400 euros. Par ailleurs, il ne sera plus nécessaire d'avoir bénéficié d'une aide locale, au titre du même vélo, pour en bénéficier.

Le montant du bonus écologique est également augmenté jusqu'à 2 000 euros pour l'acquisition :

- d'un vélo cargo, d'un vélo pliant, d'un vélo adapté aux personnes en situation de handicap – à assistance électrique ou non, d'une remorque électrique pour vélo.

De plus, les personnes en situation de handicap, quel que soit leur niveau de revenu, sont désormais éligibles au bonus, qui était auparavant attribué uniquement sous condition de ressources.

RENFORCEMENT DE LA PRIME À LA CONVERSION

Le montant de la prime à la conversion, accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion en échange de la mise au rebut d'un véhicule polluant, est augmenté jusqu'à 3 000 euros. Dans les zones à faibles émissions, l'État accorde une prime supplémentaire jusqu'à 1 000 euros, à condition d'avoir bénéficié d'une aide locale pour le même vélo.

Enfin, le bénéfice de la prime à la conversion est également élargi au sein des familles. La mise au rebut d'un véhicule polluant donne désormais droit à l'attribution d'une prime à la conversion pour l'achat d'un vélo par plusieurs membres du même foyer fiscal.

Ces aides sont cumulables entre elles et avec d'éventuelles aides locales. Elles sont en vigueur du 15 août au 31 décembre 2022.

Si vous songiez à vous offrir un Vélo à Assistance Électrique (VAE), l'affaire est d'autant plus intéressante. En effet, l'État vient de rehausser le niveau de la prime à la conversion pour l'achat d'un VAE. En lieu et place de la limite de 1500 euros pour les vélos à assistance électrique éligibles, la prime peut désormais grimper jusqu'à 4 000 euros sous certaines conditions.

Plus d'information :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36602>

Retour sur l'après-midi animée du 20 septembre

Par un bel après-midi ensoleillé, notre réparateur mobile Happy-Cyclette s'est de nouveau arrêté dans notre commune. La demande étant toujours importante, il reviendra donc le **mardi 29 novembre de 15h30 à 18h30**. Il est possible de réserver un créneau en le contactant au 06 31 16 37 89.



Les ambassadeurs de l'eau, du tri des déchets de Rennes Métropole ont également rencontré un réel succès.

Vous avez été nombreux à venir écouter les conseils pour acquérir les bons gestes et vous avez pu repartir avec le kit "réduction de débit" pour diminuer votre consommation d'eau.

Eau : 02 23 62 27 91, ambassadeur-ecodo@ebr-collectivité.fr
Déchets : 0 800 01 14 31, mediateur.dechets@rennesmetropole.fr



POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU



Un mousser (ou aérateur)

Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit de 30 à 50 % mais la pression ne diminue pas !

< 10 €

Un sablier ou un minuteur dans la salle de bain

Ce petit objet que l'on trouve quasiment dans toutes les cuisines peut être fort utile dans la salle de bain. Il vous aidera à ne pas dépasser 5 minutes sous la douche.



< 10 €



Une douchette économe

Avec le même confort d'utilisation qu'une douchette classique, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet.

Vous réalisez ainsi jusqu'à 75 % d'économie d'eau.

de 25 à 45 €

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

En situation de crise, comme au quotidien, la connaissance des gestes de premiers secours peut contribuer à sauver des vies, en stabilisant des blessés pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des services d'urgence.

Favoriser l'accès aux premiers secours, c'est s'engager dans un mouvement citoyen. Il n'y a pas d'âge pour se sensibiliser aux gestes qui permettent de sauver des vies.

C'est pourquoi la Mairie et le Clic Alli'âges vous propose des ateliers pour aborder ce sujet de société.

Au programme :

- Protéger - Alerter - secourir... Les incontournables pour savoir porter assistance.

- Quelques gestes qui permettent de sauver des vies.

- Avec l'intervention de l'association Clic Alli'âges

La formation destinées aux personnes de plus de 60 ans aura lieu le **9 mars 2023 de 14h à 16h**, salle du Conseil. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire en Mairie.

CONTACT

secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

02 99 62 71 58

Vie économique

UN NOUVEAU FOOD TRUCK À SAINT-ARMEL !

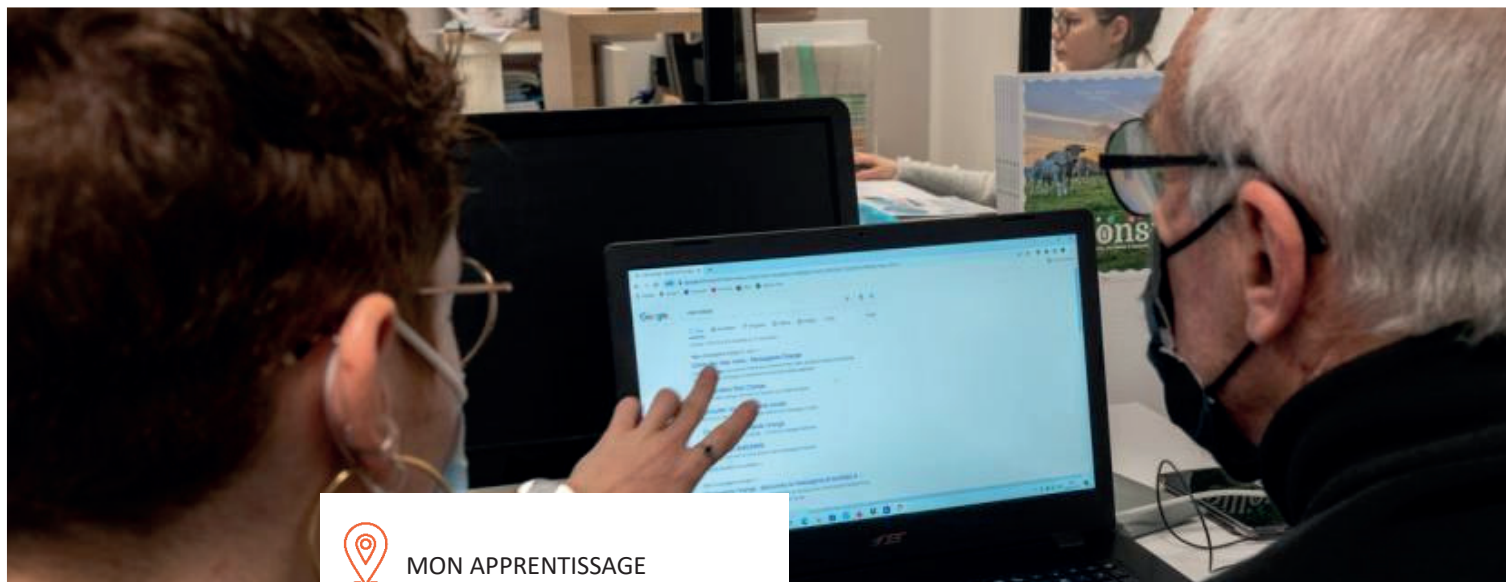
Depuis le 6 octobre, Croq'Fougasse vous attend tous les jeudis à partir de 16h30 place de l'Église. Vous pourrez déguster les spécialités maison préparées par Lionel Loupy (fougasses, salades...). N'hésitez pas à venir le voir !



3

C'est le nombre de marchands ambulants sur la commune :

Les pizzas les lundis,
Les galettes les mardis,
Les fougasses les jeudis.



DE L'AIDE POUR FAIRE SES DÉMARCHES EN LIGNE

Désormais, les habitants peuvent être accompagnés par un conseiller numérique pour effectuer leurs démarches en ligne.

Rennes Métropole propose les services de conseillers numériques dans les communes. L'objectif ? Lutter contre les inégalités d'accès et d'usage, l'un des enjeux de la stratégie numérique de la Ville et de la Métropole.

Faire une demande de logement social, chercher un document sur le site de la CAF, demander sa vignette Crit'air, ou une demande de pièce d'identité... Les démarches pour lesquelles il faut nécessairement utiliser le numérique ne se comptent plus. Or, 39 % des Français déclarent ne pas être à l'aise avec les démarches administratives en ligne. Pire : 17 % sont considérés comme étant en situation d'illectronisme(1). Rennes métropole et la commune de

Saint-Armel proposent un accompagnement vers l'autonomie des habitants dans l'utilisation des outils numériques du quotidien : démarches administratives en ligne, logiciels, réseaux sociaux...

Pour cela, un conseiller numérique sera présent à la bibliothèque afin d'aider les Arméliens de tous âges dans leur apprentissage du numérique.

Plusieurs créneaux sont proposés : jeudi 3 et mardi 22 novembre, mardi 6 et 20 décembre, mardi 17 et 31 janvier 2023.

Ouvert à tous les habitants de la commune.

(1) illectronisme : difficulté, voire incapacité, que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissance.

+ d'infos : www.saint-armel-35.fr
02 99 62 71 58

CHIFFRES CLÉS

△ **17 %**
DES FRANÇAIS
SONT EN SITUATION
D'ILLECTRONISME

△ **15 %**
DES FRANÇAIS
N'ONT PAS ACCÈS À
INTERNET

△ **39 %**
DES FRANÇAIS NE SONT
PAS À L'AISE AVEC LES
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
EN LIGNE

Témoignage

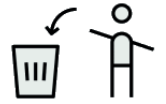
"Actuellement à la recherche d'un logement social, je vais donc aller rencontrer le conseiller numérique afin qu'il m'accompagne dans cette démarche et m'aide à naviguer sur internet. Je vais également lui demander comment faire pour transférer des photos. C'est très important d'avoir un appui !"



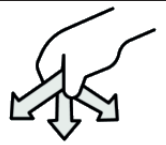
RENNES MÉTROPOLE VOUS INFORME

EN CHIFFRES

**POUBELLE MOYENNE
D'UN USAGER : 451 KG/AN**



180 kg
d'ordures ménagères



117 kg
en déchèteries (hors
végétaux)



98 kg
en collecte sélective
(papier, verre...)



56 kg
de végétaux

REPLACEMENT DES BACS ORDURES MÉNAGÈRES

La société SUEZ, mandatée par Rennes Métropole, va procéder gratuitement au remplacement de votre bac avec couvercle vert. Cette opération va s'étaler de novembre à décembre 2022.

Comment faire ?

Sur cette période, tant que votre bac n'aura pas été remplacé, merci de bien vouloir le sortir le jour de collecte habituel et ce jusqu'à 20h le lendemain.

Dans quel but ?

Remplacer les bacs de plus de 15 ans afin de prévenir les éventuels risques de casse et donc d'accident pour les agents. Pour plus de renseignements, contactez gratuitement le 0 800 102 192 (appel gratuit) ou adressez votre message à : contact.bacrm@suez.com

Votre nouveau bac sera équipé d'une puce d'identification de manière à organiser et suivre également la réalisation des tournées et la maintenance des bacs. Votre ancien bac fera l'objet d'un recyclage complet.

Votre nouveau bac est trop grand ?

À partir d'octobre 2024, votre bac sera collecté toutes les deux semaines. Votre nouveau bac est donc plus grand afin d'anticiper cette diminution de fréquence et vous permettre de stocker vos déchets plus longtemps.

Pourquoi le puçage ?

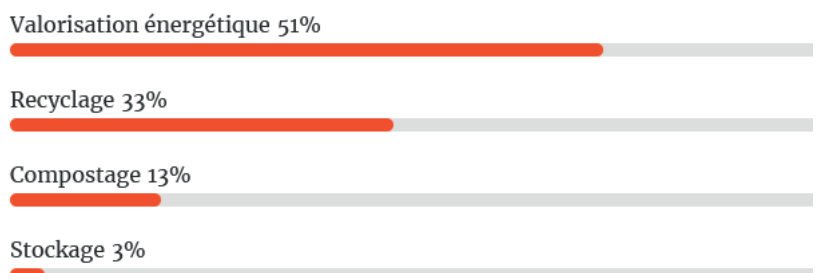
- > Pour optimiser les tournées de collecte.
 - > Pour optimiser la gestion et la maintenance des bacs.
- L'objectif global est d'améliorer le service public de collecte des déchets.

Comment les données sont-elles collectées ?

Les données sont collectées par la benne lors de la levée de votre bac, traitées par le prestataire, puis transmises aux services de Rennes Métropole.



QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?



Pouvoir habiter dans la métropole

la parole aux habitants

4
rencontres
Chaque mardi de
novembre à 18h30



RENNES
MÉTROPOLE

Plus d'informations sur
fabriquecitoyenne.fr

À vous la parole !

La Métropole de Rennes a lancé une concertation pour dialoguer avec les habitants sur son prochain programme local de l'habitat (2023 - 2028).

Pouvoir habiter dans la métropole, dans un contexte de croissance démographique et de réduction de l'urbanisation d'espaces naturels et agricoles, est un défi majeur pour les années à venir. Vous souhaitez exprimer vos attentes, propositions et critiques, c'est le moment !



Programme des rencontres :

- Mardi 8/11 à 18h30 : Chantepie – La Maison pour Tous, salle Pierre Fouré, 86 avenue André Bonnin
 - Mardi 15/11 à 18h30 : Pont-Péan – Espace Beausoleil, 3 allée de la Mine
 - Mardi 22/11 à 18h30 : Gévezé – l'Escale, complexe sportif, 7 rue de Romillé
- Restitution le mardi 6/12 à 18h30 : Cesson-Sévigné – Espace de Grippé, route de la Valette.



Vous avez des questions ? Vous souhaitez en savoir plus sur ces rencontres ?

concertation.plh@rennesmetropole.fr

Vie associative

BIEN-ÊTRE PAR LE SAMADEVA

STAGE YOGA DE SAMARA ET LAHORE NADI YOGA

Le yoga de Samara permet de cultiver l'attention et le calme à travers la pratique de mouvements (les uns lents, les autres plus dynamiques), de danses, de relaxations, d'exercices appelés "Arkana", mot qui signifie en persan "processus de transformation". Son action de détente physique et psychique en fait une méthode anti-stress efficace permettant de préserver son capital santé par une pratique régulière.

Le Lahore Nadi Yoga est le Yoga de la douceur et de l'énergie. Les différents exercices permettent de reconnecter les lignes énergétiques à l'intérieur du corps, réduisent les douleurs, redressent la colonne vertébrale, agissent sur les vertèbres, muscles et procurent une profonde détente, entraînant ainsi un bien-être corporel, un équilibre émotionnel et une clarté intellectuelle.

Stage journée ou demi-journée:

Dimanche 27 novembre de 9h30 à 17h (possibilité de s'inscrire uniquement le matin). Salle à confirmer sur Saint-Armel.

Tarif : 35 € la journée pour les adhérents et 40 € la journée pour les non-adhérents (20 € la demi journée pour les adhérents et 25 € pour les non-adhérents).

CONTACT ET INSCRIPTIONS

06 30 90 22 92

<http://bien-etreparlesamadeva.fr>



LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié a pris une semaine de vacances en septembre à Gruissan (Occitanie).

Ce fut une excellente semaine avec beaucoup de visites guidées dans une ambiance très conviviale.

Nous gardons tous un très bon souvenir et attendons avec impatience l'année prochaine.



LES CRAMPONS DE ST-ARMEL



**LES CRAMPONS
CLÔTURENT LEUR
SAISON PAR UN
RAID EN AUVERGNE**

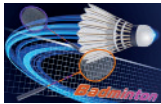
Au programme de ce beau week-end, pour commencer, découverte du VTT de descente sur les pistes de Super-Besse, pour profiter du dernier week-end de la station avec des montures et tenues louées pour l'occasion. Matinée fraîche idéale pour cette discipline. Sensations fortes mais excellentes pour ceux qui aiment la vitesse et les virages.

Pour ne pas oublier les montées, rando l'après-midi de 30 kms et 1200 m de dénivelé autour de Murol et du lac Chambon où le groupe résidait au camping. Une bonne entrée en matière et un beau coucher de soleil.

Le dimanche, après un petit déjeuner copieux sur la terrasse, bien couverts, départ sous le soleil pour 45 kms et 1300 m de D+ vers Saint Nectaire. Magnifiques paysages et chemins variés. Pas le temps de déguster les fromages, barbecue l'après-midi, puis relaxation à la piscine, avant de visiter le centre médiéval de Besse pour faire le plein de spécialités locales. Un excellent moment convivial et sportif pour dépasser les limites de nos terres Bretonnes. Si la pratique sportive du VTT vous tente à l'année pour découvrir les plus beaux chemins de notre département avec l'accompagnement d'une équipe expérimentée, n'hésitez plus, venez essayer les sorties du dimanche à Saint Armel et pourquoi pas nous rejoindre.

CONTACT ET INSCRIPTIONS

lescramponsstarmel@gmail.com
06 12 75 51 88



BADMINTON

Hello Badistes et futurs Badistes,
Nous sommes heureux de voir que la famille SABAD s'agrandit grâce notamment au succès du Forum. Bienvenue à nos nouveaux coéquipiers ! Mais un effectif gonflé ne veut pas dire que les portes sont

fermées. Alors si vous voulez driver, dégager ou killer, venez-nous rejoindre les mardi et vendredi à partir de 21h à l'Arzhel. Pour info, les séances continuent pendant les vacances scolaires. Bref, du sport toute l'année pour une licence de 70 € ! Alors à mardi...

CONTACT

sabad35@gmail.com

COLLECTIF ARMÉLIEN SOCIAL CLUB



LE PREMIER DIMANCHE DU MOIS, C'EST JOUR DE GRATUITÉ À SAINT-ARMEL

Depuis un peu plus d'un an, tous les premiers dimanches du mois, le collectif Armélien Social Club vous propose de mettre devant votre porte les objets dont vous ne vous servez plus. Ils peuvent servir à d'autres. Et vous, vous faites votre petit tour dans le bourg pour découvrir les trésors mis à disposition par vos voisins et en profiter pour papoter un peu.

En fin de journée, tout le monde est content, on a gagné en convivialité, on remballé et au mois suivant !

Prochaines journées de gratuité les dimanches 6 novembre, 4 décembre, 5 février et chaque premier dimanche du mois.

L'INFO EN +

LE CLUB CŒUR ET SANTÉ

Le Club Cœur et Santé de Chartres de Bretagne démarre ces activités pour 2022-2023.

La Fédération Française de Cardiologie, association qui réunit environ 300 cardiologues, créée en 1964, a pour objectif une réduction du nombre de décès et d'accidents d'origine cardiovasculaire.

Les 240 Clubs Cœur et Santé en France sont créés et animés par des bénévoles touchés ou concernés par les pathologies cardio-vasculaires. Un Médecin Cardiologue référent conseille et valide les activités de chaque Club.

A Chartres de Bretagne, un Club existe depuis septembre 2019. Le club est le relais de la phase 3 de la rééducation physique des malades cardiaques, en proposant des activités physiques adaptés à leurs pathologies.

Nous proposons du vélo-cardio les lundis et mercredis de 17h30 à 19h00, salle de la Ferme des Peupliers à Chartres de Bretagne et de la marche un dimanche sur deux. Nous faisons environ 5 kms en 1h. Le club Cœur et santé propose aussi des informations pour l'application de règles d'hygiène de vie et des formations aux gestes qui sauvent.

Renseignements et inscriptions :
Dominique Kervizic au 06 63 39 06 80
ou dominique.kervizic@gmail.com

TIERS LIEU KAZANOU



FRESQUE DU CLIMAT

UN ATELIER SCIENTIFIQUE, COLLABORATIF ET CRÉATIF POUR COMPRENDRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DE FAÇON LUDIQUE

La Fresque du Climat, c'est un superbe outil d'intelligence collective pour comprendre les mécanismes et enjeux du dérèglement climatique dans leur globalité. Parce qu'elle s'en tient aux données scientifiques solidement établies, la Fresque du Climat est un outil neutre et objectif.

La Fresque sensibilise sans culpabiliser. À travers une compréhension partagée des mécanismes à l'œuvre, elle permet aux individus et organisations de créer une discussion collective sereine et positive sur les leviers d'action.

Cet atelier est tout aussi adapté aux curieux qu'aux experts du climat.

Saint Armel, salle du conseil municipal, à partir de 16 ans. 19 novembre de 9h15 à 12h30

Renseignements :

Annick - 06 70 66 79 12

Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire.

Un geste de plus pour le climat, lors de cet atelier, vous pourrez également déposer vos vieux téléphones inutilisés pour les recycler.



SECONDE VIE AUX TÉLÉPHONES

L'ASSOCIATION POURSUIT SA COLLECTE DE TÉLÉPHONES PORTABLES

Déposez en Mairie vos vieux téléphones inutilisés ainsi que leurs accessoires pour qu'ils soient recyclés par Orange.

Un geste pour la planète et un geste pour vos placards !

Un geste solidaire également avec la création d'emploi et le soutien à Emmaüs. Merci à tous !

Jusqu'au samedi 19 novembre.

Contact :

Annick au 06 70 66 79 12



NOS ACTIVITÉS

ATELIERS À VENIR

Après le succès des deux séances de tatakizomé (impression de feuilles d'arbre sur tissu), l'atelier création, couture, tricot, broderie se poursuit tous les 15 jours au Club House de l'Arzhel de 14h30 à 17h30.

Prochaines dates :

jeudis 10 et 24 novembre et jeudis 8 et 22 décembre

Venez avec vos ouvrages pour passer un moment convivial.

Contact :

Jacqueline 07 80 55 71 93

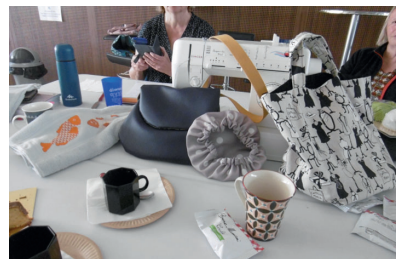
Avec l'aide de Jean-Michel, venez réaliser vos envies de créations en bois. Une fillette et sa maman ont réalisé cette magnifique maison à oiseaux. Tous les 15 jours dans cour-cuisine de l'Arzhel de 15h à 18h.

Prochaines dates :

Mercredis 2, 16 et 30 novembre et mercredi 14 décembre (enfants accompagnés)

Contact :

Jean-Michel - 06 77 14 69 65



UN NOËL ENCHANTÉ

RENDEZ-VOUS



Dimanche 4 décembre
9h à 14h
Place de l'Église



MARCHÉ DE NOËL

Gourmand, solidaire, créatif, le marché de Noël offre un large choix d'idées cadeaux pour offrir ou se faire plaisir ! Animation incontournable des fêtes de fin d'année.

Organisé par la Mairie, le Marché de Noël se tiendra place de l'Église le **dimanche 4 décembre 2022**.

De nombreux artisans et producteurs locaux proposeront des idées cadeaux sélectionnées pour leur originalité et leur qualité.

Des animations gratuites à destination des enfants et des familles seront proposées :

- un espace sera réservé aux enfants pour immortaliser le souvenir inoubliable de la rencontre avec le Père Noël,
- un stand maquillage pour les enfants,
- animations musicales.

Si vous êtes intéressés pour exposer ou participer à l'organisation du Marché de Noël, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

CRIEUR DE RUE



Vous avez un coup de cœur ou un coup de gueule, une petite annonce, un poème, une demande en mariage ou tout autre chose à crier, faites-le savoir au crieur !

Le principe est simple : prenez une feuille à votre disposition au stand élus ou à la Mairie quelques jours avant le Marché, écrivez votre message et déposez-la dans l'urne le jour du Marché de Noël.

Remettre au goût du jour, ce vieux métier afin que le virtuel n'ait pas le monopole de l'échange et pour créer un nouvel espace de parole vivante.



CRIEUR DE RUE, UNE TRADITION BIEN BRETONNE

Héritée de l'Antiquité, cette coutume de la criée publique a perduré au cours des siècles. Au Moyen Âge, elle a pour fonction d'annoncer les ordonnances royales ou les bans publics. Souvent détournée de sa mission d'origine, elle est réglementée en France par la loi du 16 février 1864 obligeant les crieurs publics à demander une autorisation préalable de l'autorité municipale. En Basse-Bretagne, la tradition est très ancrée jusqu'à la fin des années 1880. Les crieurs se colportaient en criant les informations locales d'une ville, d'un village ou d'un hameau à l'autre, à la manière d'un véritable relais de transmission orale.



SPECTACLE DE NOËL

Noël, c'est le temps de la famille. Pour insuffler encore plus de magie à cette période, la Mairie vous propose "Vive Noël" un spectacle de contes nordiques tout public.

RENDEZ-VOUS



Vendredi 16 décembre
20h
Espace Arzhel



Retour sur la fête de la science

Le 18 octobre dernier, nous avons accueilli Manon Aufret qui invitait la quinzaine de personnes présentes à la suivre dans la fabuleuse odyssée du cerveau. La conférence très intéressante amène à se poser des questions éthiques sur l'utilisation de nos connaissances sur le cerveau et ses conséquences dans les domaines judiciaire, militaire, du marketing.

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ANIMATIONS

L'heure du conte

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

La prochaine Heure du conte aura lieu samedi 10 décembre à 10h, à l'école pour les enfants de 4 à 7 ans. Les inscriptions se font en bibliothèque ou par mail : bibliotheque@saint-armel-35.fr

De 4 à 7 ans. Gratuit sur inscription.

Café littéraire

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

La bibliothèque municipale vous invite à participer à un Café littéraire le samedi 3 décembre à 10h.

Vous aimez lire, parler des livres, échanger vos impressions ou seulement écouter celles des autres. Rejoignez-nous autour d'un café. Chaque participant peut amener des petites gourmandises littéraires ou sucrées !

Entrée libre et gratuite.

EXPOSITION À PARTIR DU 14 NOVEMBRE 2022

Semaine du handicap

La 26^{ème} édition de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera du lundi 14 novembre au dimanche 20 novembre 2022. Cette semaine locale du handicap est une opportunité pour valoriser les actions du quotidien et le travail réalisé par les associations, en matière d'accessibilité et d'inclusion.

La Mairie est heureuse de mettre en évidence les actions menées par les associations et vous invite à venir découvrir, à ce sujet, l'exposition à la bibliothèque municipale à travers de magnifiques photos.



Livre "coup de cœur"

La tristesse des éléphants

Jenna, treize ans, n'a jamais pu accepter la disparition inexpliquée de sa mère dix ans plus tôt. Avec l'aide d'une voyante à l'extralucidité émoussée et d'un ancien enquêteur, désormais alcoolique, autrefois en charge du dossier, l'adolescente se lance sur les traces maternelles. Sa quête nous entraîne en Afrique auprès des éléphants qu'étudiait la scientifique disparue, puis dans un refuge américain pour éléphants maltraités récupérés de zoos ou de cirques.

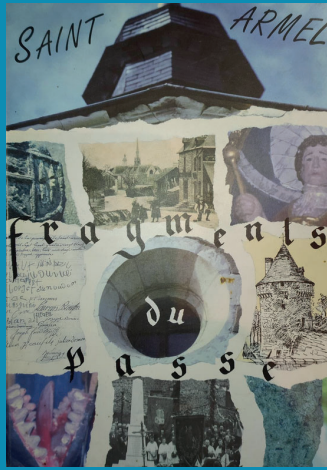
Alternant constamment entre les points de vue de Jenna, de sa mère Alice, du privé Virgil et de la voyante Felicity, le récit s'avère addictif et plein de surprises, jusqu'à sa conclusion émouvante et totalement inattendue. Alors que les secrets se dévoilent peu à peu, entretenant la curiosité du lecteur et lui suggérant des hypothèses toutes largement en-deçà

de ce que sera finalement la chute, l'histoire se développe autour de la thématique de la séparation et du deuil, poursuivant son exploration dans le champ du paranormal, mais aussi, dans l'observation, soutenue par une solide documentation, et extrêmement intéressante, du comportement des éléphants.

Cette lecture vous fera sans doute considérer cet animal d'un oeil nouveau, étonné et ému par ses capacités cognitives et affectives : une fascinante découverte éthologique, magnifique plaidoyer pour sa sauvegarde et qui fait tout l'intérêt et toute l'originalité de ce captivant thriller, aux personnages attachants, au style fluide et agréable, qui ne manquera pas de vous arracher quelques larmes.



Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h.



ST-ARMEI, FRAGMENTS DU PASSÉ

Vous pouvez vous procurer un très joli livre retraçant l'Histoire de St-Armel "St-Armel, fragments du passé", de Dominique Bodin.

Tarif : 10 euros. Disponible en Mairie.

DELAIRE FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné
02.99.26.16.61

Saint-Armel
02.99.62.78.20

La Petite
BRIQUE
Rouge

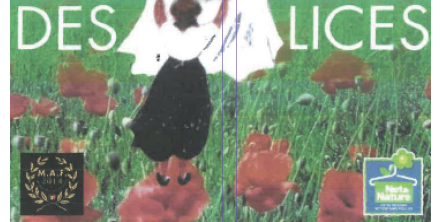
Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf



06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

La Lavandière DES LICES



ARL *Mickaël Briand*

DÉCORATION
D'INTÉRIEUR

06 18 91 74 90

PAYSAGISTE

EURL **PESTEL**
David

Tous Aménagements Extérieurs
ST-ARMEI ☎ 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

FRANCKNIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DEPANNAGE INSTALLATION RENOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEI www.franck-nivolle.com

terracity.fr

Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D
contact@terracity.fr 02 99 22 24 14

www.terracity.fr

LANOË

TRANSPORTS // STOCKAGE
15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMEI
TEL 02.23.30.00.30 MAIL transportslanoe@gmail.com

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage
Services

Entretien - Taille - Tonte

☎ 02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEI

Armélique
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

LORHO-MAT SAINT-ARMEI

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.

LOCATIONS
PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

Agenda

► Novembre 2022

Mercredi 2 novembre

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 15h à 18h

Jeudi 3 novembre

Présence du conseiller numérique, Bibliothèque Municipale

Samedi 5 novembre

Kazanou, Fabrication déco de Noël - Espace Arzhel, 10h à 12h
Ouvert à tous

Dimanche 6 novembre

Journée de gratuité

Mardi 8 novembre

Maison du vélo mobile - Place de l'Église, 15h à 19h

Jeudi 10 novembre

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

Mercredi 16 novembre

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 15h à 18h

Samedi 19 novembre

Kazanou, fresque du climat - 9h15 à 12h30, salle du conseil

Mardi 22 novembre

Présence du conseiller numérique, Bibliothèque Municipale

Jeudi 24 novembre

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

Samedi 26 novembre

Réunion plan de sobriété énergétique - Salle du Conseil Municipal, 10h30

Mardi 29 novembre

Happy-Cycllette - Place de l'Église de 15h30 à 19h

Mercredi 30 novembre

"Mue", spectacle jeune public - Espace Arzhel à 10h

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 15h à 18h

► Décembre 2022

Samedi 3 décembre

Café littéraire - 10h - Bibliothèque municipale

Groupe de travail "Aménagement extérieur" - 14h30, sur site

Dimanche 4 décembre

- Marché de Noël - Place de l'Église de 9h à 13h

- Journée de gratuité

Mardi 6 décembre

Présence du conseiller numérique, Bibliothèque Municipale

Mercredi 7 décembre

Groupe de travail "Aménagement extérieur" - 19h30

Jeudi 8 décembre

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

Samedi 10 décembre

Heure du conte - 10h - École

Mercredi 14 décembre

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 15h à 18h

Vendredi 16 décembre

Spectacle de Noël - Espace Arzhel à 20h

Mardi 20 décembre

Présence du conseiller numérique, Bibliothèque Municipale

Jeudi 22 décembre

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

► Janvier 2023

Samedi 14 janvier

Cérémonie des Voeux, Espace Arzhel à 11h

Mardi 17 janvier

Présence du conseiller numérique

Mardi 31 janvier

Présence du conseiller numérique

